



ALLOCUTION DU CONSEILLER EXECUTIF LOUIS BOUTRIN

Représentant M. Alfred MARIE-JEANNE, Président du Conseil Exécutif de la CTM

Inauguration de la Réserve naturelle territoriale marine du Prêcheur « Albert FALCO »

Vendredi 27 Octobre 2017 – Le Prêcheur

S.A.S. Le Prince Albert II De Monaco,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le représentant du Président de CAPNORD

Chers Collègues de la CTM

Monsieur le Vice-Président du PARC NATUREL DE MARTINIQUE

Monsieur le Directeur de la DEAL,

Monsieur le Maire du Prêcheur,

Madame FALCO,

Madame FONTENOY,

Monsieur METERY,

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les élus, en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs les marins-pêcheurs de Martinique

Mesdames, Messieurs

Chers élèves,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier chaleureusement, au nom du Président du Conseil exécutif de la CTM, Alfred MARIE-JEANNE, retenu à Cayenne pour le Congrès des Régions Ultrapériphériques, Son Altesse Sérénissime Le Prince Albert II De Monaco de nous honorer de sa présence afin de rendre hommage à son illustre ami Albert FALCO.

En effet, c'est un grand honneur pour la Martinique d'avoir pu bénéficier de l'expérience de Monsieur FALCO, ancien Capitaine du mythique navire océanographique « Calypso » aux côtés du Commandant COUSTEAU. Ce choix s'est fait à l'unanimité tant la figure et le souvenir de cet amoureux de la mer et de la Martinique ont marqué ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. Les Martiniquais n'ont pas oublié son engagement pour la protection et la valorisation du patrimoine sous-marin de Saint-Pierre.

Celui que l'on a surnommé, à juste titre, « le Dieu de l'eau », a consacré sa vie à la plongée et à la préservation du monde sous-marin. La création du Parc national des Calanques pour laquelle il s'est longtemps battu en est un probant témoignage.

En mémoire de cet illustre défenseur de la mer, je vous demande une minute de silence !

La Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur – Albert FALCO, d'un linéaire côtier de 12 km, a été instituée afin de protéger un milieu naturel exceptionnel. Cette aire marine livre des paysages préservés et une importante biodiversité, au pied de la Montagne Pelée.

Au sein d'écosystèmes marins équilibrés, se trouvent des espèces patrimoniales, protégées dont une avifaune nidifiante conséquente, vingt et une espèces de mammifères marins résidents ou de passage, des récifs coralliens en bonne santé, de nombreuses tortues marines en ponte et en alimentation, des raies aigles... Elle englobe notamment des sites d'exception, l'îlet La Perle, le Sous-Marin ou encore la Citadelle, aux pieds de la Montagne Pelée.

Un oasis tropical marin, très prisé des plongeurs. Ce n'est pas Monsieur METERY qui en dira le contraire pour avoir exploré ces fonds avec son fidèle ami Monsieur FALCO.

Cette réserve s'inscrit donc, dans le cadre d'une politique volontariste de préservation des espaces naturels et de protection de la biodiversité menée par la CTM. En conséquence, nous avons attribué en avril 2016, au Parc Naturel de Martinique, désigné gestionnaire de cette aire protégée, deux dotations de 237 190 € pour le fonctionnement et de 210 511 € pour le balisage. Elle s'ajoute aux réserves nationales de la Caravelle et des îlets de Sainte-Anne gérées par le Parc naturel de Martinique. L'occasion m'est également donnée de rappeler que nous avons mis en œuvre la procédure de création de la seconde réserve territoriale marine dans la baie de Génipa en avril dernier.

Elle vient également conforter notre dossier de candidature pour l'inscription des aires volcaniques et forestières de la Martinique au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Après la validation par le Comité National des Biens Français du

Patrimoine Mondial en avril 2017 de la Valeur Universelle Exceptionnelle et de la méthodologie d'élaboration du périmètre, nous travaillons activement à la co-construction du projet de territoire et du plan de gestion que nous aurons à valider à Paris, Monsieur le Préfet, au premier trimestre 2018.

La Collectivité Territoriale de Martinique et le Parc Naturel de Martinique contribuent ainsi à faire prendre conscience du lien entre nature et culture au sein de l'identité martiniquaise. La Réserve Naturelle Territoriale Marine Albert FALCO en est une parfaite illustration et nous ne remercierons jamais assez Monsieur FALCO pour cet héritage.

C'est donc avec grand plaisir que la Collectivité Territoriale de Martinique accueille les invités participant à cette cérémonie de dénomination, au premier rang desquels Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco et Mme Maryvonne FALCO.

Et, en guise de conclusion, permettez que je remercie nos illustres visiteurs, dans notre langue créole, élément incontournable de notre patrimoine culturel :

Mèsi an pil Mèsi an chay !

Louis BOUTRIN

Conseiller exécutif CTM, représentant le Président du Conseil exécutif, Alfred MARIE-JEANNE